

**OBJET : AUTORISATION D'OUVERTURE TEMPORAIRE D'UN DÉBIT DE BOISSONS
DES TROIS PREMIERS GROUPES**

Autorisation dérogatoire : 2022 – 1/5

Guillaume LE LAY-FELZINE, MAIRE DE TORCY,

VU les articles L33321-1 et L3334-3 du code de la santé publique ;

VU les articles L.2212-1, L2212-2, L2214-4, L2122-8 et L2572-8 du code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral n°2020 BRDS DS 001 fixant l'étendue des zones de protection pour l'implantation des débits de boissons ;

VU la demande présentée par Monsieur Olivier CHOISI le 9 juillet 2022 ;

CONSIDERANT la demande ayant pour objet l'ouverture d'un débit de boissons à titre temporaire, à l'occasion du festival « Karibbean Rendez-vous » organisé les 10 et 11 septembre 2022, à l'île de loisirs de Vaires-Torcy,

ARRÊTE

Article 1^{er} : L'autorisation d'ouverture temporaire n°22-07-289 est délivrée à Monsieur Cédric MÉLASSE à l'occasion dudit évènement. Il pourra être offert ou vendu uniquement les boissons ci-après énumérées les 10 et 11 septembre 2022 de 11h00 à 23h00 :

- Eaux minérales ou gazéifiées
- Jus de fruits ou de légumes non fermentés ou ne contenant pas de traces d'alcool supérieur à 1,2 degré,
- Limonades, sirops, infusions, lait, café, thé, chocolat, etc.

Des boissons du 3^{ème} groupe :

- Boissons fermentées non distillées et vins doux naturels, vin, bière, cidre, poiré, hydromel, crème de cassis, jus de fruits ou de légumes fermentés comportant jusqu'à 3 degrés d'alcool,
- Vin de liqueurs, apéritifs à base de vin, liqueur de fruits contenant moins de 18 degrés d'alcool pur.

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée et adressé en copie à la Police Municipale et à la Police Nationale de Torcy.

Article 3 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Torcy, le 29 juillet 2022

**Pour le Maire empêché
L'adjoint suppléant**


Roméo OLIVEIRA

UNITÉ AFFAIRES GÉNÉLES – ÉTAT CIVIL – ÉLECTIONS – CIMETIÈRE

Nref : GLLF/VB/CL

Affaire suivie par Céline LALLEMENT

Tel. : 01.60.37.37.90

clallement@mairie-torcy.org

Monsieur Olivier CHOISI
Event4com
192 Résidence voie du sud
91160 LONGJUMEAU

Torcy, le 29 juillet 2022

Objet : Demande de débit de boissons temporaire

Monsieur,

J'ai pris connaissance avec attention de votre demande de débit de boissons temporaire, pour Event4com, à l'occasion du festival « Karibbean Rendez-vous » qui se déroulera sur l'île de Loisirs de Vaires-Torcy les 10 et 11 septembre prochains.

Vous trouverez ci-joint l'autorisation pour la dégustation et la vente à emporter de boissons des trois premiers groupes.

Je vous remercie aussi de veiller à ce que cette manifestation s'organise dans les meilleures conditions de sécurité et donc de prévenir tout incident en ne laissant pas consommer ou acheter de l'alcool à une personne mineure ou déjà en état d'ébriété.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

**Pour le Maire empêché
L'adjoint suppléant**


Roméo OLIVEIRA